

# COMMUNE D'OUFFET

## Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la **réunion du Conseil communal** qui aura lieu à la Maison communale d'OUFFET le **09 décembre 2019 à 18H30'**.

**A noter également ce Conseil communal sera suivi le même jour par le Conseil commun « Commune-CPAS » à 20H 30'.**

*Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.*

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

### **ORDRE DU JOUR.**

Première convocation.

#### **SEANCE PUBLIQUE :**

- 1) Ordres du jour des intercommunales – Approbation : décision à prendre.
- 2) Coût-vérité déchets pour le budget 2020 - Rectification : Ratification.
- 3) Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Modification budgétaire n°1 ex. 2019 : décision à prendre.
- 4) Fabrique d'église Saint-Martin – Budget ex. 2020 : décision à prendre.
- 5) Budget 2020 de la Zone de secours HEMECO – Approbation : décision à prendre.
- 6) Budget 2020 de la Zone de Police du Condroz – Approbation : décision à prendre.
- 7) Comptabilité communale – Vérification de l'encaisse du Receveur au 01/10/2019 : communication.
- 8) Budget communal ex. 2020 – Approbation : décision à prendre.
- 9) ORES – « Service lumière » pour l'entretien de l'éclairage public – Adhésion de la Commune d'Ouffet : décision à prendre.
- 10) ORES – Amélioration de l'efficacité énergétique de l'éclairage public - Projet de remplacement/suppression de sources lumineuses – Adoption d'une Convention cadre entre l'Intercommunale ORES et la Commune d'OUFFET : décision à prendre.
- 11) Programme Communal de Développement Rural (PCDR) - Fiche 3.4 –Aménagement de logements tremplins et/ou inter générationnels et/ou à loyer modéré - Activation de la fiche 3.4 du PCDR - Approbation des conditions du marché de services auteur de projet : « PCDR - Ellemelle - création d'un logement tremplin - Marché auteur de projet » : décisions à prendre.
- 12) Projet de liaison « mode doux » en site propre entre Ellemelle et Warzée – Approbation du projet – Principe d'acquisition des emprises : décision à prendre.
- 13) Ecole communale – Création d'un réfectoire – Marché de service architecture – Principe et conditions du marché : décision à prendre.
- 14) Voirie communale – Modification de voirie rue Es Golet (CC 30/09/2014) – Approbation du projet d'acte : décision à prendre.
- 15) Règlement de police administrative générale concernant la collecte des déchets provenant de l'activité usuelle des ménages et des déchets assimilés à des déchets ménagers - Actualisation et modifications.
- 16) Salle aux Oies – Règlement d'ordre intérieur – Adaptation : décision à prendre.
- 17) Création d'une intercommunale mixte « Piscine de l'Ourthe » :
  - Statuts coordonnés – Approbation : décision à prendre.
  - Désignation des représentants communaux pour AG + CA : décision à prendre.
- 18) Police : divers arrêtés pris depuis le 24 octobre 2019 – Ratification.

#### **SEANCE A HUIS CLOS :**

Ouffet, le 25 novembre 2019.

Par le Collège,

Le Directeur général,  
(S) Henri LABORY

Le Bourgmestre,  
(S) Caroline MAILLEUX